

Chaud, très chaud conseil municipal



Un nouveau site d'implantation de la chaufferie sera installé à La Source pour novembre 2012. (Montage : ville d'Orléans)

L'opposition et la majorité se sont véritablement affrontées hier soir sur deux sujets : le fait de ne pas avoir privilégié la géothermie pour chauffer le futur centre hospitalier et sur l'inévitable Arena.

L'opposition a mangé du lion ! Visiblement ragaillardis par leur élection en tant que conseillers régionaux, Corinne Leveux-Teixeira (PS) et, surtout, Jean-Philippe Grand (Verts) auraient bien croqué tout cru Serge Grouard sur deux sujets, hier soir, au conseil municipal. Mais le maire UMP, en fauve de la politique, a sorti ses griffes. Chaud, donc, le débat sur le chauffage urbain d'Orléans La Source. Le projet de nouvelle chaufferie biomasse, labellisé, à mettre en place par le concessionnaire SOCOS, est écologique : 73 % de la chaleur créée grâce au bois, et un bilan carbone négatif à - 8.709 tonnes : excellent. Mieux : 13,8 % des Orléanais bénéficieront d'une réduction rétroactive au 1^{er} jan-

Le Caveau vendu

Huit contre, cinq abstentions : la mairie va vendre les locaux de l'ancien Caveau des Trois-Maries. Lieu mythique du temps de Pierre Richard, il avait été racheté en 2006 par la ville afin d'en faire un lieu consacré au jazz, mais s'est avéré trop coûteux, trop complexe techniquement. La gérante de l'Ange Vins cave va le transformer en café-bistrot-bar à vin culturel à partir de l'automne. Baptiste Chapuis (PS) regrette le manque de lieux d'expression de jazz à l'année et le prix de la vente à 154.000 euros, soit moitié moins que les 300.000 euros que la ville avait déboursés en 2006 (il reste un T1 à vendre). Éric Valette, adjoint MoDem à la culture, a mis en avant les après-midi jazz au théâtre.

vier sur leur facture de 5 %, puis de - 11,8 % à partir de septembre.

60 ans de concession

Expliquant pourquoi le groupe PS-Verts s'abstiendrait (le PCF votant pour), Corinne Leveux-Teixeira a remarqué qu'en votant un avenant octroyant douze ans de plus à la SOCOS, « cela fera 60 ans de concession sans aucune concurrence ! Est-ce une bonne gestion ? » Olivier Carré en a déduit que l'opposition était « contre la baisse » de tarification. Levée de boucliers. Propos jugés « surréalistes » de part et d'autre. Michel Martin, adjoint aux finances, a assuré que la tarification était dans la moyenne de 75 % des chaufferies françaises et que le trésorier payeur général n'avait effectué aucune « remarque particulière » sur la procédure.

Jean-Philippe Grand, lui, aurait aussi voulu que le chauffage du futur hôpital sourcien soit issu non de la biomasse mais de la géothermie, en récupérant de l'eau par forage à 1.400 m de profondeur : « C'est l'un des rares qui pouvait être mis en place dans la région. » Mais Serge Grouard a assuré qu'il aurait été nécessaire d'installer des pompes à chaleur, générant de 11 à 13 millions d'euros de surcoût : retoqué. Et de lâcher : « M. Grand, en tant qu'écologiste,

je ne vous comprends plus ! (...) S'il y avait 55 abstentions, ce projet, formidable, ne se ferait plus ! »

Un autre projet auquel le maire tient, c'est bien l'Arena. La création du complexe sportif de 10.000 places à l'île Arrault a de nouveau suscité le débat, alors que le maire ne le souhaitait qu'en avril : « A chaque jour suffit sa peine... ». Peine perdue.

Dominique Lebrun a réclamé une étude sur l'emplacement aux Montées. Inutile car en zone inondable classée A : « Nous ne pourrions réglementairement pas le faire ! », a asséné le maire.

Audace et courage

Si Corinne Leveux-Teixeira a dit regretter certaines invectives lors de la réunion publique de jeudi, elle a décrié les 100 millions d'euros « alors qu'on nous en avait annoncé 50 » — le maire a rappelé qu'il ne parlait alors que de l'équipement sans les aménagements extérieurs. L'élu socialiste a rétorqué : « Peut-être, sans doute, le projet est-il faisable en injectant suffisamment d'argent, mais est-il le meilleur pour les habitants ? » Jean-Philippe Grand a mis l'accent sur les difficultés de stationnement pour les jauges inférieures à 10.000. Et a proposé le site d'Hitachi, le maire qualifiant cette remarque « d'irresponsa-

ble » (le site entier n'est effectivement pas à céder) et « d'assertions fausses ». Lorsque Corinne Leveux-Teixeira s'est interrogée sur l'opportunité d'un tel complexe sportif dans « une ville de taille moyenne », alors que les Parisiens disposent d'autres offres, allant jusqu'à parler de « vitrine artificielle », c'est Olivier Carré, premier adjoint, qui s'est mis en colère : « C'est scandaleux. Un peu d'ambition ! »

Après avoir critiqué une « méthode intellectuelle insidieuse » des PS-Verts, le maire s'est placé dans la lignée de Roger Secrétain ou de Jean-Pierre Sueur. Les maires bâtisseurs orléanais, qui ont osé l'université ou le Zénith, contre vents et marées... « Trop grand pour la ville, pas rentable » : les mêmes critiques sont entendues aujourd'hui.

« Si Orléans ne se dote pas d'outils de développement et de rayonnement, à l'échelle de 20-30 ans, elle déclinera », a assuré le maire. Il a appelé à cesser « les jeux de rôle » convenus et prône « de l'audace, du courage et une vision ». Ces prédécesseurs ont été battus pour cela. « C'est une bonne nouvelle pour l'opposition ! », a-t-il blagué. Une manière de montrer qu'il ne sous-estime pas les risques, y compris politiques. Mais qu'il assume.

Anne-Marie Coursimault.

Conseil en bref

Pandas et vélos

Les Journées du développement durable bénéficieront, les 29 et 30 mai d'animations pédagogiques, d'ateliers et du Salon Envipro, d'un village de stands en centre-ville (incluant une exposition de 1.700 pandas — correspondant au nombre de ces animaux dans le monde), ainsi que d'un premier Salon du livre développement durable (le 29). Des partenaires verseront 36.500 euros. Les animations coûteront 86.752 euros.

La deuxième édition de Vélotour aura lieu, elle, le 6 juin. Elle coûtera 40.000 euros à la ville (contre 30.000 en 2009), ce qui a fait débat, d'autant que la manifestation, visant à déambuler à vélo dans des lieux et à l'intérieur de bâtiments orléanais, est payante. Marie Cugny-Seguin, adjointe, a répondu que les 10.000 euros de plus étaient liés au fait qu'elle espérait monter la participation des Orléanais à 3.000, et que de nombreux tarifs réduits étaient proposés.

De petits jardiniers

Les enfants à partir de 6 ans pourront participer à des ateliers en cultivant un potager sans usage de produits phytosanitaires, au parc floral. Le dernier mercredi, de mars à octobre !

Taux d'imposition

Les taux d'imposition ne changent pas : 20,99 % pour la taxe d'habitation ; 29,81 % pour le foncier bâti ; 39,60 % pour le foncier non bâti.

Carte scolaire

Le conseil municipal émet un avis favorable sur les ouvertures de classes à la maternelle Molière, et aux élémentaires Jean-Mermoz et Diderot. Il prend acte des fermetures de classes aux écoles maternelles Jean-Piaget et Pierre-Ségelle, ainsi qu'à l'élémentaire Nécotin. Il émet un avis défavorable sur la transformation de la structure d'accueil des moins de 3 ans, sur l'école Bastié-Boucher, en classe maternelle ordinaire.